

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

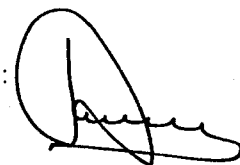
1. La présente demande émane du réseau :

- Communauté française
- Provincial et communal
- Libre-confessionnel
- Libre non-confessionnel

Identité du responsable pour le réseau :
Jean Steensels, Président du Conseil de coordination.

Date et signature :

25/08/97



2. Intitulé de l'unité de formation :

Informatique : développement d'applets JAVA pour pages WEB.

CODE : *7532 45 U 32 E1*

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1 page.

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1 page.

5. Classement de l'unité de formation :

- Enseignement secondaire de: transition qualification
- du degré: inférieur supérieur

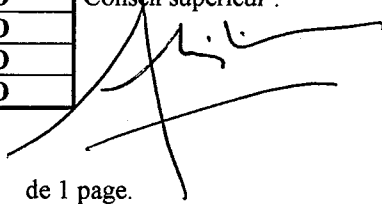
- Enseignement supérieur de type-court Enseignement supérieur de type-long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement		Classement du Conseil supérieur	
Technique	<input type="checkbox"/>	Technique	<input type="checkbox"/>
Economique	<input checked="" type="checkbox"/>	Economique	<input checked="" type="checkbox"/>
Paramédical	<input type="checkbox"/>	Paramédical	<input type="checkbox"/>
Social	<input type="checkbox"/>	Social	<input type="checkbox"/>
Pédagogique	<input type="checkbox"/>	Pédagogique	<input type="checkbox"/>
Agricole	<input type="checkbox"/>	Agricole	<input type="checkbox"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

24/06/97

Signature du Président du Conseil supérieur :



6. Caractère occupationnel : oui non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° 3 de 1 page.

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° 4 de 1 page.

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5 de 1 page.

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6 de 1 page.

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)

45 32 45 U 32 E 1

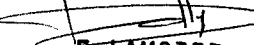
11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination du cours</u>	<u>Classement d*</u> <u>cours</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de</u> <u>périodes</u>
Laboratoire de système d'exploitation	CT	S	64
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	16
Total des périodes			80

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

AVIS FAVORABLE
LE 21.08.97

E. LAMOTTE


b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 03 SEP 1997

Signature :


J. COLLINET
INSP. COORD.

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM

(5) Soit A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, V, W - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE -DEVELOPPEMENT D'APPLETS JAVA POUR PAGES WEB

1. FINALITES GENERALES:

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleur insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins de demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

2. FINALITES PARTICULIERES.

L'unité de formation doit permettre à l'apprenant :

- de mettre en œuvre les concepts de la programmation orientée objet;
- de concevoir et de mettre en œuvre des applets en java pour enrichir la présentation et/ou l'interactivité d'une page WEB, publiable sur Internet.

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE -DEVELOPPEMENT D'APPLETS JAVA POUR PAGES WEB

Capacités.

Pour être admis dans l'unité de formation, l'étudiant doit

1. dans un langage structuré classique

connaître et mettre en oeuvre

les structures de contrôle fondamentales

séquence,

alternative,

répétition,

appel de procédure,

branchement;

les structures de données

types, étendue et visibilité des variables

organiser une application dans une approche modulaire (procédures et fonctions).

2. être capable de concevoir des scripts pour client internet/intranet en utilisant un langage adéquat, notamment :

de développer un script client et

de l'insérer dans un document HTML.

Titres pouvant en tenir lieu :

L'attestation de réussite de l'unité de formation

INFORMATIQUE-CONCEPTION DE PAGES WEB (75.32.33.U21E2)

couvre les seules capacités du point 2.

Le Conseil des études apprécie la valeur probante des documents attestant du niveau de connaissance d'un langage structuré.

document 8bis

Date:

25 -08- 1997

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES ET REGROUPEMENTS DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE -DEVELOPPEMENT D'APPLETS JAVA POUR PAGES WEB

Il est conseillé de ne pas organiser de groupes comportant plus de deux étudiants par poste de travail et pas plus de vingt étudiants par groupe.

ANNEXE 4

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE -DEVELOPPEMENT D'APPLETS JAVA POUR PAGES WEB

Face au matériel et au logiciel adéquats, l'étudiant sera capable :

- de mettre en œuvre les structures de contrôle,
- de créer une classe et d'en définir les membres ,
- d'accéder aux membres d'un objet
- de contrôler l'accès aux classes et à leurs membres ,
- de passer des références à une fonction
- d'utiliser des tableaux
- de mettre en œuvre des classes prédéfinies
- d'assurer la gestion des erreurs, des tâches et des événements nécessitant la réalisation d'applets
- de concevoir et d'écrire des applets pour enrichir une page web (animation, interactivité,...)
- de créer le document HTML qui appellera les applets.

25 -08- 1997

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE -DEVELOPPEMENT D'APPLETS JAVA POUR PAGES WEB

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable de concevoir , réaliser et mettre en œuvre un applet en Java pour ajouter animation ou interactivité dans une page WEB.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte

- de la convivialité,
- de la clarté d'écriture du programme ,
- de la convivialité, de la qualité et/ou de l'efficacité du résultat sur la page WEB lue par un browser,
- du degré d'autonomie de l'étudiant dans la conception et la réalisation de son projet.

document 8bis

Date:

25 -08- 1997

ANNEXE 6

CHARGE DE COURS DE L'UNITE DE FORMATION

INFORMATIQUE -DEVELOPPEMENT D'APPLETS JAVA POUR PAGES WEB

Le chargé de cours sera un enseignant.